

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 22 MAI 2017 A 19H30

en l'Hôtel de Ville de Verviers

Supplément à l'ordre du jour arrêté par le Collège communal (art. L1122-24 du Code de la
Démocratie locale et de la Décentralisation)

SEANCE PUBLIQUE

M. *****

46^A.- S.O.S. CENTRE-VILLE - Résolutions à prendre d'urgence avant la trêve
estivale - Point inscrit à la demande de M. BREUWER, Conseiller
communal.